

PLACE DE L'ESPACE EN SCIENCE ECONOMIQUE

par

Lekbir OUSSALAH

Le binôme Temps-Espace est le soubassement topo-historique de l'existence des sociétés. La Science Economique en tant que « *Science des rapports humains nés du travail* » (1), c'est-à-dire en tant que Science de la combinaison dynamique des forces productives et des rapports sociaux de production *en un lieu donné et à un moment donné*, n'a intégré de façon systématique le deuxième terme du binôme, pour se doter d'une structure dimensionnelle, que depuis une période assez récente (2).

Cependant les raisonnements en termes d'espace ne constituent pas des préoccupations nouvelles des économistes. En effet, un pèlerinage à travers l'histoire de la pensée économique révèle l'ancienneté du phénomène (3). Bien que les théories classiques soient aspatiales, on trouve un certain nombre d'auteurs chez qui la problématique dimensionnelle est traitée de façon directe ou sous-jacente à leurs travaux. Et à ce titre ils peuvent être considérés comme des précurseurs en la matière.

(1) B. Rosier : *Croissance et crise capitaliste* PUF 1975, p. 14.

(2) Par contre, l'intégration systématique du premier terme du binôme, qui a conduit à une économie dynamique, est un acquis qui date depuis fort longtemps — MARX : « *schémas de reproduction* », A. Marshall : « *courte et longue période* », Les classiques : problèmes de la croissance à long terme, ... A cet égard voir : A. Barrère : *La période dans l'analyse économique* - SEDES, Paris 1950.

(3) Pour plus de détails, consulter C. Ponsard : *Histoires des théories spatiales* Paris 1956. P. Dockes *L'espace dans la pensée économique* Paris 1969. D. L'Huillier *Le coût du transport* Cujas 1965.

Sans négliger cet important apport lointain, on ne peut parler, à vrai dire, de théorie économique spatiale susceptible d'une utilisation plus ou moins pratique, qu'à partir de la seconde guerre mondiale. Ainsi, et sans souci d'exhaustivité, on peut approcher la place de l'espace en science économique par la double périodisation suivante :

A 1ère périodisation

génèse de l'analyse spatiale : précurseurs et réflexions en ordre dispersé

B. 2ème périodisation

l'intégration de l'espace et sa consécration comme variable fondamentale en science économique dans une optique pratique.

A. Périodisation n° 1 :

**GENESE DE L'ANALYSE SPATIALE : PRECURSEURS
ET REFLEXIONS EN ORDRE DISPERSE**

a) phase de prise de conscience

On peut situer les origines lointaines de la prise de conscience des mécanismes spatiaux déjà au VIème siècle avant J.C. L'empire achéménide, sous le règne de Cyrus le Grand (559-530 av. J.C.) divisa son royaume en satrapis, régions qui ressemblent beaucoup au concept moderne de « région-plan »(4). Mais ici, le rôle assigné à l'espace était dicté par une nécessité technique et non économique, une nécessité purement technique pour trouver un espace optimum capable de solutionner les problèmes : fisc, armée.

Au 14ème siècle, on trouve chez Ibn Khaldoun (5) une analyse féconde des variations des prix dans le temps et dans l'espace. Il fait une comparaison dynamique des prix entre les espaces nord-africain

(4) M. Eslame-Dezdjeh *L'analyse régionale et le développement économique*, thèse, Université de Paris. 1968.

(5) Ibn Khaldoun Abderrahman, 1332-1406. Son oeuvre principale: *La Mon-gadema*, éd. du Caire.

A l'image d'Aristote et de Hegel, Ibn Khaldoun n'était pas à proprement parler sociologue ou économiste. C'est avant tout le grand pré-

(Suite note page précédente)

et andalou pour montrer l'influence de l'organisation spatiale (droits de porte, impôt pour entrer en ville) et des conditions écologiques et pédologiques, sur la variation des prix à travers l'espace. Moralité : l'espace n'est pas homogène, contrairement aux visions abstraites et a-spatiales de la théorie orthodoxe punctiforme.

Du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle (6), l'émergence de l'intérêt pour l'espace va prendre droit de cité mais sans bénéficier pourtant d'une théorisation systématique. Durant cette période, et contrairement au 19^{ème} siècle marqué par l'opposition économie punctiforme / économie spatiale, les approches analytiques de la plupart des auteurs sont — et jusqu'à un certain point — dimensionnelles.

Cette période est dominée par deux écoles, convergentes sur l'intérêt de l'espace mais divergentes quant à son organisation : l'école mercantiliste et l'école libérale. Cette divergence n'est que le reflet fidèle, au niveau de l'espace, des deux thèses sur bien d'autres questions. « *L'opposition des doctrines spatiales (mercantiliste et libérale) reflète, dans une large mesure, les opinions divergentes des auteurs quant à la place de la nation et de l'individu, la définition de la richesse ou de la valeur et les moyens d'enrichissement* » (7).

Pour les mercantilistes (8), politique économique et guerre vont de pair. « *Ce sont, dit P. Dockes, deux moyens différents d'enrichir et de renforcer son pays en nuisant à une autre nation* ». L'organisation de l'espace est assez expressive de cette vision, par la disposition

curseur de ce qu'on appelle les « Sciences sociales », dans la mesure où son axe de réflexion principal réalisait « le joint entre l'économique, le sociologique, le politique et le mouvement de l'histoire ». Belal A. in B.E.S.M. 1968.

On peut classer les aspects proprement économiques intégrés à sa vision du devenir social, qui est une « affirmation magistrale de la réalité de l'histoire et de la transformation des sociétés en fonction de lois déterminées » (Belal), on peut classer ces aspects dans l'ordre suivant :

- relations entre l'économique et le politique
- la population et la richesse, le travail et la division du travail.
Autrement : croissance économique, travail et division du travail.
- la valeur et le surproduit social
- les fluctuations des prix et de l'activité économique.

(6) Notre pèlerinage à travers la pensée économique est facilité par l'importante contribution de P. Dockes dans sa thèse publiée : *L'espace dans la pensée économique du 16^{ème} au 18^{ème} siècle* op. cit.

(7) P. Dockes, op. cit. page 181

(8) Les auteurs les plus représentatifs de cette école sont : Jean Bodin, Montchrésien, Mun, Child, Temple, W. Petty *L'espace et l'inégalité des richesses*, Vauban *L'aménagement centralisé de l'espace*.

des forces productives dans l'espace, disposition qui n'a rien à envier à l'occupation d'un territoire par une armée. La concentration en une aire peu étendue est la règle. Dans le même esprit, l'organisation politique est centralisée à son extrême. La nation mercantiliste est considérée comme foyer d'une aire internationale et comme espace à structure très centralisée.

Donc l'option internationale des mercantilistes prime pour déterminer une structure spatiale concentrée. Ce qui ne sera pas le cas des libéraux.

En effet, chez les libéraux du 18^{ème} siècle, le débat va porter sur la façon d'organiser l'espace national et les relations intérieures tout en reléguant l'espace international au second plan. La dispersion des richesses, des hommes et des activités est le préalable impératif à une structure spatiale sinon égalitaire du moins équilibrée. Pour ce faire, qu'on laisse faire la nature et que la puissance publique se cantonne dans son rôle d'Etat-gendarme. L'Etat interventionniste est toujours doté d'une propension concentrationniste de plus en plus grande. Liberté et équilibre à l'intérieur comme à l'extérieur de la nation.

Dans une optique spatio-libérale, le premier précurseur des classiques fut Richard Cantillon (1697-1734). En opposition catégorique à W. Petty, dont il s'est inspiré au niveau des échanges internationaux, Cantillon se distingue par sa position pionnière, qui se résume en une expression moralisante : liberté et égalité dans l'espace. Position qui va devenir le credo général de toute l'école libérale et dont vont se réclamer les actuels partisans de la croissance balancée.

Sa démarche méthodologique est une application systématique de la méthode inductive à l'économie, l'observation des faits lui servant de base. Sur le plan qui nous intéresse, Cantillon est l'un des premiers qui ait présenté une théorie de la localisation. A ce sujet Schumpeter écrit : « *This is perhaps the first attempt (if we neglect embryonic considerations in the agricultural literature) at waking some headway in this field (History of economic analysis, p. 219).*

La prépondérance quantitative et qualitative (poids de l'idéologie physiocratique) de l'agriculture n'a pas empêché Cantillon de présenter les éléments de la localisation de toutes les activités économiques. L'emplacement est moins volontaire en agriculture qu'en industrie. Il soutient la thèse judicieuse de la minimisation des coûts de

transport amont (approvisionnement) et aval (vente des produits) (9). L'auteur va plus loin jusqu'à présenter une véritable politique de la localisation des manufactures. Il préfigure de la sorte, non seulement l'actuelle politique de décentralisation industrielle, mais encore il estime « *qu'on devrait, autant qu'il se peut, ériger des manufactures dans les provinces éloignées de la capitale pour les rendre plus considérables et pour y produire une circulation d'argent moins inégale à proportion que celle de la capitale* » (10). Cela contient en germe ce que F. Perroux appellera, près de deux siècles et demi plus tard, les pôles de développement industriel. Finalement l'auteur aboutit à l'examen des sous espaces nationaux en termes d'interdépendances et de hiérarchies et conclut, du moins incidemment, sur l'inégalité de ces espaces, inégalité économique qui se confond dans le vocabulaire de l'auteur avec « *l'inégalité de la circulation de l'argent effectif dans un Etat* » (11).

Egalisation des richesses dans l'espace, répartition des activités industrielles entre toutes les provinces, voilà la constance centrale de toute l'école spatio-libérale, de Quesnay et Turgot (avantage de la dispersion) à Adam Smith (variation des salaires, profits et rentes dans l'espace) en passant cependant par la réticence de Galiani et de Steuart encore imprégnés d'un certain mercantilisme en déperdition.

Le siècle qui va suivre va se présenter comme une sorte de pont entre le 18^{ème} et le 20^{ème}.

b) phase d'affinement de l'économie spatiale à la marge de l'économie punctiforme dominante

Le XIX^{ème} siècle est à la fois une rupture et une continuité marginale mais solide, entre les théories spatiales des 17^{ème} et 18^{ème} siècles et celles du 20^{ème} siècle.

LA RUPTURE OU L'UNIVERS A-SPATIAL

On raisonne au 19^{ème} siècle, en abstrayant l'espace des analyses économiques. « *On raisonne en économie politique*, poursuit C.

(9) Mais sur ce point son analyse pêche par son caractère restrictif qui n'inclut pas le coût social, conceptualisé de nos jours par l'expression coût de transfert (Ohlin, D. L'huillier).

(10) R. Cantillon: « *Essai sur la nature du commerce en général 1775*, édité par l'Institut National Démographique. Paris, 1952, pp. 86-87.

(11) Essai, op. cit., p. 83

Ponsard, *comme si la vie économique se déroulait en un point unique, sans intégrer le facteur espace* » (12). Plus grave encore, on réserve au facteur transport, expression matérielle du facteur espace, un rôle marginal dans les mécanismes économiques. Et Ponsard d'ajouter : « *Toujours les frais de transport sont ajoutés ou retranchés aux coûts ou aux prix perdant ainsi leur signification économique* ». Ainsi la théorie punctiforme raisonne-t-elle, moyennant l'illogisme de l'abstraction exagérée, dans un espace idéal et homogène, en niant le morcellement de l'espace économique où le coût de transfert est une variable dont l'analyse doit tenir grand compte. C'est dire avec D. L'Huilier que « *La théorie classique, généralement, néglige ses propres limites* » (13).

Cette démarche, à coup d'abstractions pour faciliter la démonstration, est intéressante dans un premier temps. Mais faut-il encore la confronter à l'épreuve de la réalité concrète dans un deuxième temps afin de s'assurer de sa validité. Qu'une liaison systématique soit faite entre la théorie et la pratique. Et ce n'est pas le cas, loin de là, de l'univers punctiforme, le « *pays des merveilles sans dimensions* », a wonderland of no dimensions (14). Ainsi l'intégration économique-spatiale des 17^{ème} et 18^{ème} siècles va-t-elle se diluer quasiment derrière l'éclipse abstraite du 19^{ème} siècle « *comme, et nous reprenons là la substance de la conclusion de Dockès, un fleuve se perdant dans un désert* » (15). Et pourtant le contact sera toujours maintenu.

LA CONTINUITÉ OU LA CONCESSION DE FORME ET NON DE FOND

Et comme par miracle, une sorte de « pont » fut jeté entre l'apport spatio-économique des 17^{ème} et 18^{ème} siècles et la période contemporaine, à la marge de la dominante de « l'orthodoxie » punctiforme. A la seule différence formelle près, que les analyses dimensionnelles du 19^{ème} siècle sont plus formalisées et mathématisées que celles des mercantilistes et des libéraux. Quant au fond, l'acquis est consolidé et sera même élargi.

(12) *Essai d'intégration du facteur spatial dans l'analyse économique*. Paris 1954.

(13) *op. cit.*, p. 89

(14) Expression anglo-saxonne citée par C. Ponsard : *Essai d'intégration du facteur spatial dans l'analyse économique*, *op. cit.* et par P. Dockès : *op. cit.*, p. 9

(15) *L'espace dans la pensée économique*, *op. cit.*, pp. 427-428.

« *Bien que les théories classiques partent... d'hypothèses a-spatiales, il y a dans l'histoire de la pensée économique, un certain nombre d'auteurs qui ont senti le besoin de se pencher un peu plus sur le réel* » (16) en développant, en parallèle avec l'économie politique « orthodoxe », « un courant de pensée dont les préoccupations étaient spatiales, exclusivement (17). Mais leur contribution n'a pas influé sur la théorie dominante du XIXème siècle. Leur sort fut la méconnaissance car partant de la démarche inductive inspirée du réel. Ce qui n'était pas le cas des « orthodoxes ».

Nous nous devons de rendre un hommage instructif à un auteur et praticien injustement méconnu, le véritable précurseur des régionalistes français : le baron Charles Dupin (1784-1873) (18). Son sens pragmatique le conduit à constater que les forces productives ne sont pas pareilles, ni n'agissent pareillement dans toute l'économie. Il met ainsi l'accent sur l'existence hétérogène et l'inégalité économique des espaces. « *Sous la dénomination de forces productives et commerciales de la France, précise Ch. Dupin, je comprends les forces cumulées de l'homme, des animaux et de la nature, appliquées en France aux travaux de l'agriculture, des ateliers et du commerce* ». Définition exhaustive n'ayant rien à envier à l'acceptation marxiste, on serait tenté d'y voir déjà la division tripartite des activités économiques. Division encore implicite c'est vrai, elle doit attendre Colin Clark et J. Fourastier pour être explicitée.

Ces forces productives ne sont pas stationnaires, mais connaissent des hauts et des bas, et de cette variation découle la décadence ou la prospérité des peuples. Le régulateur de ce cycle n'est pas uniquement d'ordre « matériel et physique » mais est surtout d'ordre humain. L'action du facteur humain conditionne le progrès des forces productives. « *Elles ont pour régulateur... la prudence de l'homme et l'énergie de ses volontés* » (19).

Précurseur de l'analyse régionale, il examine l'application des forces productives dans l'espace économique. A partir de la constatation des faits, il conclut à l'existence de grandes régions économiques différentes. « *Si l'on trace une ligne directe depuis Saint-Malo jusqu'à Genève, pour traverser la France dans sa largeur, l'on parta-*

(16) D. L'huillier, op. cit., p. 93

(17) P. Dockès, op. cit.

(18) Mathématicien et ingénieur, son ouvrage principal : « *Forces productives et commerciales de la France*, édité par Bachelier, librairie, Paris, 1827.

gera le royaume en deux parties. Nous appellerons France septentrionale celle qui se trouve au Nord de cette ligne, et France méridionale celle qui se trouve au Sud » (20).

Cette division est loin d'être arbitraire, de l'avis même des spécialistes. Basée sur l'examen statistique des éléments physiques, démographiques et économiques, elle aboutit à déterminer deux espaces homogènes individuellement et différenciés l'un de l'autre. Le Nord étant plus développé que le Sud, l'auteur va jusqu'à préconiser des mesures pour améliorer les forces productives dans les deux régions (21).

La théorie économique de Marx est une rupture dans la continuité, à bien des égards, par rapport aux grands économistes classiques. ne serait-ce que sur les trois thèmes fondamentaux, savoir :

(19) *op. cit.* tome I, introduction

(20) la première région contient 54 départements, la seconde en contient 32; *op. cit.* tome I, p. 139.

(21) L'auteur propose l'amélioration des forces productives humaines (surtout intellectuelles) sans négliger les forces animales et mécaniques.

a) *Industrie* : il examine les facteurs qui favorisent l'industrialisation de la région nord et pouvant servir ainsi de modèle à la région sud. Ce modèle est inspiré de l'économie britannique en 1820. L'idée va être reprise par les économistes germaniques F. List et K. Marx pour qui l'Angleterre était le pays le plus avancé de l'époque et le modèle à suivre.

Pour List, l'Angleterre était le pays qui atteint l'état « d'économie normale ». K. Marx précise la même idée en écrivant : « le pays qui est industriellement le plus avancé ne peut que montrer aux pays moins développés, l'image exacte de l'avenir qui les attend ». Cette proposition dépouillée de son contexte temporel et spatial, semble avoir une valeur intrinsèque applicable aux pays dits en voie de développement. Et c'est la proposition actuelle, implicite ou explicite, qui veut faire croire que l'avenir du Tiers Monde ne sera que le présent capitaliste, dans une conception linéaire et spontanée du développement. L'avenir du Tiers Monde en suivant cette voie ne sera que l'image capitaliste actuelle, mais une image, une photocopie pâle, étant donné l'état des rapports sociaux de production à l'échelle mondiale.

b) *agriculture* : l'auteur insiste sur deux points : la productivité et le revenu agricoles. D'une part, il avance en des termes actuels qu'« un des grands moyens d'amélioration de l'agriculture sera de chercher à produire de plus en plus, sans augmenter le nombre des individus consacrés au travail des champs » (t.1, p. 132). D'autre part, sans faire allusion à l'élasticité de la demande des produits agricoles, l'auteur reconnaît que l'augmentation de la production ne saurait être poursuivie sans avoir une action sur les prix et partant, sur le revenu agricole. Les agriculteurs doivent tenir compte de l'état du marché et de la demande et varier habilement leurs cultures.

le surplus, l'accumulation et l'équilibre (22). Le point de départ de son message n'était que la critique de l'économie politique classique, critique constructive qui a enrichi et complété de façon magistrale l'apport classique. C'était donc de l'acquis au renouveau.

La tentation est grande de trouver chez Marx, à l'instar des classiques dont il ne remet pas en cause quelques fondements, des préoccupations quant au rôle du facteur espace dans les mécanismes économiques. En fait « *le facteur spatial reste en dehors de ses préoccupations (dominantes) (23) malgré quelques remarques qui prouvent que son esprit s'y est néanmoins arrêté* » (24). Il s'est arrêté d'abord au niveau du transport (25) en précisant que c'est un mécanisme qui contribue au transfert de la plus-value sociale et qui favorise les concentrations provoquant ainsi le dépérissement d'anciens espaces. Un appareil circulatoire bien organisé spatialement permet la rotation rapide du capital des entreprises. C'est dire que le transport, expression matérielle de l'espace, joue un rôle d'importance aussi bien au niveau micro qu'au niveau macro-spatio-économique. En deuxième lieu, et c'est ce qui nous intéresse au premier chef, d'un point de vue de l'analyse de la dynamique capitaliste, Marx précise ce qu'on pourrait appeler l'une des « lois » d'évolution contradictoire du système capitaliste : l'inégal développement entre les secteurs les nations et les régions d'une même nation. Cette matrice de contradictions est bien corrélée avec la logique du capital.

Quant à Von Thünen (26), au contraire, il est considéré comme le fondateur de l'économie spatiale moderne. Bien qu'influencé par l'école dominante, il ne perd pas pour autant le contact avec le concret. Il est considéré par P. Dockès comme « *le seul lien, le seul pont entre les théories d'hier et celles d'aujourd'hui* (27) dans la lignée théorique intégrant l'espace à l'analyse économique. Il est connu sur-

(22) Pour une approche comparative dynamique entre Marx et les classiques, voir B. Rosier, *op. cit.* pp. 77-148.

(23) Souligné par nous

(24) D. L'Huillier, *op. cit.* p. 105.

(25) cf. Le Capital, *livre deuxième. Le procès de la circulation du capital.*

(26) Recherches sur l'influence que le prix des grains, la richesse du sol et les impôts exercent sur les systèmes des cultures, Guillaumin, Paris 1851.

Von Thünen a écrit avant K. Marx, on a préféré le synchronique au chronologique, car Von Thünen s'apparente beaucoup par son apport, à l'école qui va s'épanouir au 20ème siècle (Weber, Lössch...)

(27) *op. cit.* p. 428

tout par son célèbre modèle des Cercles Concentriques (28), basé sur l'organisation de l'espace économique autour de la ville en fonction de la variation de la rente foncière, cette dernière étant fonction linéaire inverse de la distance.

Mais sa représentation reste encore simplificatrice par l'hypothèse de son Etat isolé. Il faut attendre Lôsch et les autres auteurs du XXème siècle pour avoir une théorie globale intégrant l'ensemble des relations spatiales dans une optique pratique.

*
**

B. - Périodisation n° 2 :

L'INTEGRATION DE L'ESPACE ET SA CONSECRATION COMME VARIABLE FONDAMENTALE EN SCIENCE ECONOMIQUE, DANS UNE OPTIQUE PRATIQUE

L'examen historique auquel il vient d'être procédé, non seulement met en lumière l'existence des préoccupations spatiales, bien que ce soit parfois en ordre dispersé, mais nous permet encore de constater leur grande analogie avec les apports contemporains. C'est ce à quoi conclut Dockès : « *Les économistes contemporains redécouvrent des problèmes posés hier et ne font que préciser des solutions entrevues jadis* » (29). Cependant il y a dépassement, un dépassement qui consiste à enrichir l'acquis pour l'adapter à notre temps et à notre espace, qui nous mettent devant des problèmes, anciens certes, mais en évolution constante (résultat de la dynamique contradictoire du mode de production dominant, comme nous allons le voir par la suite).

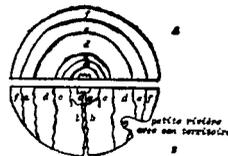
a) l'analogie

Les économistes anciens avaient utilisé des concepts de l'analyse régionale et spatiale moderne : mise en relief des interdépendances

(28) On se propose de donner ici seulement le schéma, pour le commentaire cf. L'Huillier op. cit., pp. 102-103.

Le modèle des cercles concentriques de Von Thünen

- a : culture libre
 - b : sylviculture
 - c : culture alternée
 - d : culture pastorale
 - e : culture triennale
 - f : industrie du bétail.
- (29) op. cit. p. 498



entre les parties d'un espace, espace polarisé, étude des homogénéités au sein d'une même région, espace régional homogène. La théorie de la rente est une manifestation de la différenciation spatiale et partant une prise en considération de l'espace (30). L'analogie en termes d'équilibre et de déséquilibre spatiaux (31) est frappante. Contrairement aux économistes du XIX^{ème} siècle qui soutiennent la thèse de la mobilité des produits et de l'immobilité des facteurs entre nations, les analyses spatiales des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles et les analyses actuelles n'accréditent pas ce postulat, en concluant à la mobilité — imparfaite certes — des facteurs au sein d'un espace quelconque. Le rétablissement de l'analogie entre le XVII^{ème} et le XVIII^{ème} siècles d'une part, et la période contemporaine, en ce qui concerne la théorie de l'échange international, fut réalisé par Ohlin (32), dans une option néo-classique. Il considère « *le facteur spatial comme déterminant dans l'analyse de l'échange et aboutit à la conclusion que commerce international et commerce interrégional ou interlocal sont de même nature* » (33). Et l'analogie de s'arrêter là, au niveau théorique, car le XX^{ème} siècle, surtout à partir de la seconde guerre mondiale, apportera un dépassement pratique décisif.

b) Le dépassement

Désormais, la science économique dimensionnelle est conçue de façon à fonder des politiques économiques, privées et publiques.

La théorie micro-économique a introduit systématiquement l'espace dans l'analyse économique individuelle, en étudiant spécialement la localisation des unités de production. Les spécialistes en la matière sont : Alfred Weber, Andréas Predohl, T. Palander et August Hôsch (34). On ne peut passer sous silence la contribution weberienne à la théorie de la localisation, qui a inspiré implicitement ou explicitement les spécialistes du Gosplan pour la division en régions économiques de l'Union Soviétique et la localisation des forces productives à travers l'espace socialiste (35). Weber (36) distingue trois facteurs de localisation :

(30) cf. A. Barrère, op. cit. p. 304 et R. Gounard : *Histoire des doctrines économiques* 1943, p. 349.

(31) Le contenu de ces termes sera précisé ultérieurement

(32) B. Ohlin, *Interregional and International Trade*, Harvard University Press, Cambridge 1933.

(33) D. L'Huillier, op. cit. p. 110.

(34) cf. C. Ponsard *Histoire des théories économiques spatiales*, Paris, 1956.

(35) H. Chambre : *L'aménagement du territoire en URSS*, Mouton Paris — La Haye, 1956.

(36) A. Weber : *Über den Standort der Industrien*, Tübingen 1909.

- le coût de transport amont et aval
- le coût de la main d'œuvre (différences locales),
- la force agglomérative (concentration) pour décider de l'implantation optima de la firme, moyennant l'utilisation de la technique des isolignes (37).

Mais l'apport pratique essentiel se trouve dans la prise en considération de l'espace au niveau macro-économique. La théorie globale des espaces économiques (régions) va mettre l'accent sur le développement économique d'un espace dans son ensemble. D'où l'essor pris par l'analyse régionale après la seconde guerre mondiale. Cette analyse s'est avérée comme une discipline décisionnelle (Boudeville) (38) contenant les concepts théoriques et les moyens pratiques et politiques pour atteindre un développement économique, d'une ou de plusieurs régions, compatible avec celui de la ou des nations.

Cet intérêt pour l'analyse régionale se cristallise par l'apport de multiples courants de pensée économique.

1. *Un premier courant* partant d'un point de vue individuel et utilisant une méthode marginaliste avec un appareil mathématique plus ou moins poussé, présente des modèles d'aménagement de l'espace à partir de la localisation des unités de production ou de consommation. C'est l'école marginaliste française représentée par R. Coutin, M. Allais, J. Lesourne, P. Masse, P. Maillet.

Son apport se situe dans la lignée Von Thûnen, A. Weber, A. Lûsch et W. Isard. C'est une sorte de synthèse de la théorie de la localisation optimum ou niveau individuel (firme). L'auteur le plus représentatif est J. Lesourne (39). Ce dernier, à la suite de W. Isard (40) va se distinguer par son approche méthodologique par rapport à Weber.

Pour celui-ci la localisation optimum correspond au coût minimum. Pour Lesourne, l'optimisation dans l'implantation n'est autre que l'ob-

(37) Autour du point minima de transport, il trace les lignes joignant les points où les dépenses additionnelles de transport par rapport au point minimum sont égales. Il appelle ces isolignes les isodapanes.

(38) Boudeville: *Les espaces économiques* P.U.F., 1968

(39) *Du bon usage de l'étude économique dans l'entreprise*, Dunod, 1966.

(40) Walter Isard, *Location and Space — Economy the Technology Press of M.I.T.*, 1960. L'auteur présente un modèle basé comme celui de Weber sur les différents facteurs d'une fonction de production, dont l'objectif est la maximisation des recettes, en se servant de la technique de la substitution: « distance - input » ou « transport-input » (p. 80).

jectif premier de la firme, et qui est, non la minimisation de ses coûts mais la maximisation de ses recettes. Les facteurs pris en compte pour déterminer la localisation optima sont (41) :

- 1) *l'offre des facteurs de production*
- 2) *l'offre de la main d'œuvre*
- 3) *la demande*
- 4) *l'imprévisibilité*

N'y a-t-il pas d'autres facteurs d'ordre social... à tenir en compte pour approcher la localisation la meilleure ? L'apport de ce courant ne sera d'aucun recours pour l'aménagement de l'espace régional et national, car l'intérêt général est exclu de ses calculs. Une région qui justifie une localisation du point de vue social mais sans présenter les conditions de maximisation du profit de l'entreprise, sera rejetée. La contribution de tous les auteurs à l'analyse régionale reste minime, car leurs études sont plus axées sur l'implantation de la firme que sur la construction d'une politique régionale.

2. *Le deuxième courant se distingue par l'aspect essentiellement empirique de ses travaux : A. Piatier, Economie et Humanisme et l'impulsion donnée par Jeanneney et P. Bauchet par leurs travaux sur les différentes régions en France.*

Avec ce courant le concept de l'espace régional va devenir de plus en plus perceptible. Les travaux du professeur Jeanneney (2) sur l'économie alpine mettent en évidence des régions économiques différentes selon leurs infrastructures productives largo-sensu, leur démographie et leurs flux de revenu (affectation spatiale). Les critères avancés par l'auteur pour délimiter les espaces régionaux sont subjectifs et difficilement quantifiables (tempérament...). Ce qui a réduit la portée de sa théorie, cherchant avant tout, semble-t-il, un espace homogène.

(41) Lesourne J., op. cit., p. 11. Il se donne comme fonction de production, après avoir posé un certain nombre d'hypothèses :

$$A = f(x, y, z)$$

A : bien produit

x : travail

y, z : les autres facteurs de production

La maximisation du revenu étant l'objectif, ce dernier est atteint au cas d'un équilibre tangentiel (les dérivées du revenu par rapport aux variables indépendantes sont nulles).

(42) L'économie alpine, rapport général au Congrès de Grenoble, 1954 Les économies régionales et l'aménagement du territoire, Les cours de Droit, Paris, 1956.

P. Bauchet a établi pour la première fois un T.E.I. pour la Lorraine. Il avance trois critères délimitatifs d'une région.

— *le premier est d'ordre psycho-sociologique : l'isocomportement de la population.*

— *le second a trait à l'étendue du rayonnement urbain : la limite de la région commence là où le lien avec la ville s'affaiblit.*

— *le troisième critère pour délimiter une région est son auto-suffisance (pas l'autarcie). L'indice d'auto-suffisance est constitué par la balance régionale des marchandises fabriquées dans la région. L'auto-suffisance doit être saisie dans ce qu'elle a de dynamique. Elle ne signifie pas que les besoins de la région doivent être satisfaits par les productions du même espace, mais que ce dernier doit aménager ses ressources afin de pouvoir s'intégrer aux autres espaces par la création d'un seuil de polarisation et un équilibre des échanges.*

Bref, c'est une vision de la région dans son interdépendance et son homogénéité. Cependant l'apport de l'auteur demeure incomplet, car il prétend que la région ne devient perceptible qu'avec le rythme du progrès économique de la nation. Corréler la perception régionale avec le progrès économique, c'est omettre les problèmes régionaux dans les pays dits sous-développés, où il est difficile de constater le progrès.

3. L'école novatrice est issue des travaux de F. Perroux (43) sur les espaces économiques, les pôles de développement et les unités motrices. A partir de ce point de départ, M. Bye, J. Marczwski, Y. Lajugie, Y.R. Boudeville, H. Bourguinat, Y. Paclinck... ont enrichi cette école. Elle complète les apports des deux premières mais elle se caractérise par le niveau global de son approche et surtout par son objectif, qui est le développement régional en général.

L'originalité du chef de file de cette école, qu'est F. Perroux, se situe à deux niveaux.

— *Sur le plan méthodologique d'abord, Perroux utilise le raisonnement des mathématiques modernes en économie, pour donner à l'espace économique à l'instar de l'espace mathématique un caractère abstrait.*

— *Ensuite, sur le plan de l'objet, Perroux distingue l'espace banal ou géographique, ou l'espace comme « contenant » et l'espace éco-*

(43) Les espaces économiques, in *Eco. Appliquée*, 1950, pp. 225-244.

nomique. Cette dichotomie de l'espace est introduite en économie internationale (M. Bye...) pour distinguer le territoire de l'espace économique de la nation (revenu dans la nation et revenu de la nation).

Les espaces économiques « se définissent par les relations économiques qui existent entre les éléments économiques » (44). Ils se divisent en trois types :

- 1) l'espace économique comme contenu du plan
- 2) l'espace économique comme champ de forces
- 3) l'espace économique comme ensemble homogène.

A partir de cet apport, le professeur J.R. Boudeville (45) a appliqué le concept d'espace économique à l'analyse régionale, en faisant la différence entre l'espace économique (discontinu) et la région économique (continue). D'où la typologie tripartite de l'espace économique régional :

- 1) l'espace régional homogène
- 2) l'espace régional polarisé
- 3) l'espace régional-plan

La conception homogène met l'accent sur le caractère uniforme des composantes de l'espace régional. On examine la dispersion des critères d'observation (économique, géographique, psycho-social), pour identifier l'espace régional homogène. Il s'agit là d'un concept descriptif.

La polarisation est basée sur le fonctionnement de l'économie de la région. Concept fonctionnel, il représente la région comme « champ de forces » (champ de flux). La région polarisée est composée d'éléments hétérogènes ou encore complémentaires. Elle est « le lieu d'échange des biens et services dont l'intensité interne est supérieure en chaque point à l'intensité externe (46).

La complémentarité interne s'accompagne d'une hiérarchie entre les composantes de la région polarisée. Celle-ci se distingue du pôle de développement stricto sensu, qui présente la force entraînant d'une

(44) Perroux, op. cit. p. 231

(45) Cahiers de l'I.S.E.A., série L — Les espaces économiques, in Encyclopédie Française, tome IX.

Les espaces économiques, Que sais-je ?, P.U.F., n° 950, 2ème édition 1964.

(46) Boudeville J. L'espace opérationnel, I.S.E.A., série L n° 3 p. 7

unité particulière sur son environnement (d'autres unités). L'interdépendance et la complémentarité économiques existant entre parties hiérarchisées d'une région économique, se traduisent par le noircissement du T.E.I. régional.

De l'optique fonctionnelle, on passe à l'optique décisionnelle : la région-plan, contenu d'un pouvoir et d'une volonté pour la réalisation d'un objectif. C'est un modèle localisé avec des variables-objectifs et des variables-moyens.

Si la région homogène fournit un intérêt d'identification et de comparaison, tout en restant une notion statique et descriptive, la région polarisée préfigure l'analyse dynamique en précisant les relations fonctionnelles d'interdépendance et de hiérarchie, d'entraînement et de domination. Ces deux notions sont englobées par la région-plan dans une optique opérationnelle et prospective.

Ainsi l'école novatrice va-t-elle mettre en oeuvre et des instruments d'analyse (comptabilité économique régionale, T.E.I., polarisation) (47) et des instruments d'action (étude des projets économiques, la planification régionale, le financement de la croissance régionale).

De cet examen historico-théorique, on peut tirer un bilan. La période contemporaine n'a fait qu'enrichir, compléter et forger des concepts qui étaient vivants jadis. Mais si apprécier une théorie revient à examiner ses possibilités d'utilisation, la période actuelle se distingue de jadis par la valeur pratique de ses instruments théoriques.

(47) Exemple de balance des paiements simplifiée pour une région.

<div style="text-align: right;">extérieur</div> <div style="text-align: left;">intérieur</div>	EMPLOIS ALLANT A L'			RESSOURCES VENANT DE L'		
	Etat	Extérieur	Total	Etat	Extérieur	Total
— ménages	—	—	—	—	—	—
— entreprises	—	—	—	—	—	—
— administrations	—	—	—	—	—	—
TOTAL	—	—	—	—	—	—

En effet, tous ces instruments sont conçus dans leur univers d'interdépendance, dans la mesure où l'action et la décision sont (ou doivent être), immédiatement ou médiatement (décalage) la raison d'être et la finalité de l'économie théorique. Mais si l'effort théorique est dirigé désormais dans une optique transformatrice du réel, sa source inspiratrice n'est-elle justement pas le réel ? Autrement dit, la connaissance ne prend-elle pas son impulsion de la pratique ? C'est justement cette pratique, caractérisée par l'apparition ou plutôt l'accélération de la disparité dans le développement des diverses parties d'un territoire, qui a suscité et justifié ces apports théoriques touchant à la problématique spatiale ; apports qui se veulent généralisés et généralisables à tous les cas de déséquilibres régionaux. Le sont-ils en fait, en particulier pour les pays dits sous-développés ?

Ce sont là les deux questions qui étaient omniprésentes dans notre esprit tout au long de ce chapitre introductif. C'est en essayant de leur apporter une réponse que nous pourrions poser notre problématique et préciser la démarche de cette recherche contributive.

C) - DE LA THEORIE COMME REFLET DU REEL A L'APPLICABILITE DES APPROCHES CONVENTIONNELLES AUX ESPACES DU TIERS MONDE (48) : LE CAS DE LA FORMATION SOCIALE MAROCAINE

a) de la théorie comme reflet du réel...

Si l'on a assisté à une « inflation » d'ouvrages, surtout à partir de la seconde guerre mondiale, traitant de l'espace, des régions, de la

(48) Il faut se garder d'assimiler le Tiers Monde à un troisième monde, hors du capitalisme et du socialisme. Ce qui serait une négation de l'histoire. Car le Tiers Monde est à l'intérieur de la sphère de domination capitaliste, « un univers économique produit par le mode de production capitaliste et rejeté du bénéfice de ses progrès », Ch. Palloix, in *L'économie mondiale capitaliste*.

Par commodité terminologique, nous garderons l'appellation avec le contenu précisé ci-dessus, contenu scientifique caractéristique de cette réalité historique. Nous rejetons catégoriquement la classification artificielle, avec son cachet idéologique inavoué, donnée par P. Moussa qui vient de renoncer à son expression « nations prolétaires » et aux autres expressions « pays sous-développés » et « pays en voie de développement », pour adhérer finalement au terme Tiers Monde, qu'il définit ainsi : « En face de l'Ouest capitaliste, de l'Est communiste, l'ensemble des pays du Sud : troisième groupe, tiers parti, Tiers Monde ». P. Moussa *Le Tiers Monde en miettes*, revue France Eurafrique, n° 247, mai-juin 1974, p. 10.

régionalisation, de l'urbanisation et de l'aménagement du territoire, c'est parce qu'il y avait un problème concret, auquel théoriciens et praticiens avaient à faire face. Ces analyses ont été suscitées de façon exponentielle, par l'acuité de l'asymétrie de la croissance, entre les secteurs, les nations et les régions. Et c'est là justement la manifestation sur une base élargie, d'une des « lois » de l'évolution dialectique du mode de production capitaliste (M.P.C.) : le développement inégal. Son champ d'action est la disparité de développement au niveau sectoriel, national ou international. On a là un démenti sans appel, à la propagande des « harmonies universelles ».

« La répression et les offensives idéologiques ne peuvent plus masquer les lois d'évolutions du système, qu'elles prennent la forme de la baisse tendancielle du taux de profit ou du développement inégal des forces productives entre les secteurs, les régions et les pays » (49), avec comme corollaire expressif évident l'inégalité sociale.

La loi d'inégal développement n'est que la traduction dans les faits de la tendance structurelle du M.P.C. à la concentration et à la centralisation du capital.

— CONCENTRATION :

- *concentration urbaine : réduire les coûts de transport, avoir à portée de la main une « armée de réserve industrielle » et partant, réduire l'élasticité des salaires à la hausse...*
- *concentration industrielle : vu les interdépendances entre les secteurs de production (I et II), on réunit la production dans l'espace le plus petit possible.*
- *concentration technique : C/V, le progrès technique induit l'élévation du numérateur. Cette accumulation du capital technique se fait dans un nombre de plus en plus réduit de firmes : débordement du cadre régional et national : l'internationalisation de la production.*
- *concentration économique : intégration verticale et horizontale des activités.*

(49) Gustave Massiah : *Division internationale du travail et alliances de classe*, in le livre collectif : S. Amin, A. Faire, M. Hussein et G. Massiah : *La crise de l'impérialisme* — Ed. de Minuit, 1975, p. 96.

— *CENTRALISATION DU CAPITAL : réduction du nombre de capitalistes par la fusion, l'absorption et la disparition des firmes non compétitives. Ce qui entraîne un accroissement de l'accumulation du capital par capitaliste.*

Cette tendance concentrationniste et centralisationniste, avec son corollaire la prolétarianisation même de certains capitalistes, est la contradiction générale et dynamique du capitalisme qu'est la socialisation croissante des forces productives et la privatisation des moyens de production entre les mains d'une minorité.

Ce processus est corrélé avec la tendance à accumuler (en réinvestissant constamment du capital-argent), tendance mue par la concurrence (changeable de forme), « loi coercitive externe » écrit Marx, et contrainte pour chaque capitaliste. Cette dynamique accumulative obéit à un *calcul économique* « étroit » dont la logique est la maximisation du taux de profit.

Et c'est précisément à partir de la finalité de notre système, pour qui le capital est le but et l'homme n'est que le moyen, qu'on peut situer la problématique des inégalités socio-économiques régionales et l'inégal développement des forces productives à travers l'espace. En effet, le sous-développement régional dans tous les pays capitalistes, (50) n'est que le sous-produit du libre jeu des forces

(50) Bien sûr, on constate actuellement des déséquilibres régionaux au sein des pays socialistes. L'explication de tels phénomènes se situe, pensons-nous, à trois niveaux.

— D'abord l'héritage : Les pays socialistes ont hérité des structures spatio-économiques capitalistes ou à dominance capitaliste déjà marquées par des disparités régionales et dont la résorption exige évidemment une longue période.

— Ensuite, les pays socialistes ne sont pas tous socialistes ou plus précisément, ne sont pas tous sur la véritable voie transitoire au socialisme. Il y a effectivement des pays en transition bloquée ou déviée, où un retour en arrière n'est pas irréversible (S. Amin, op. cit.). Effectivement la direction de l'économie de ces pays obéit à un calcul économique qui fait une place de plus en plus grande au marché (réformes économiques d'octobre 1965 en URSS), calcul économique expressif de rapports sociaux de production dont le but est la valorisation du capital et non pas la production des valeurs d'usage pour satisfaire les besoins sociaux où ils se trouvent. Cf. Ch. Bettelheim : *La transition vers l'économie socialiste*. Maspero, 1970 et *Calcul économique et formes de propriété*. Maspero, 1971.

— Enfin, dans les pays qui sont vraiment en transition vers le socialisme, il y a certes des déséquilibres encore, mais ce sont des déséquilibres planifiés, qui vont en s'affaiblissant. Le cas de la Chine est très significatif à cet égard. Pour cette raison, il va faire l'objet de quelques développements au cours de cette recherche.

du marché. La règle du jeu de celui-ci exige que le développement apparaisse dans *quelques endroits, où la rentabilité financière immédiate* des investissements est croissante. Le super-développement piémontais de la Lombardie... laissant le sud de l'Italie dans la misère économique et sociale, la croissance d'Abidjan contrastant avec le reste de l'espace ivoirien, la « super-croissance » de Sao Paulo face au drame du Nordeste au Brésil, « Paris et le désert français », la polarisation de la croissance sur l'axe Casablanca-Rabat face à la léthargie socio-économique du reste du Maroc...

Tous ces exemples de déséquilibre de la croissance à travers l'espace, montrent que la localisation inadéquate des forces productives est caractéristique de toute formation sociale où l'allocation des ressources obéit aux critères du système de marché. C'est dire que des décisions individuellement correctes peuvent aboutir à une situation globale défectueuse, inductive de disparités spatiales sur tous les plans. « *Si aucune intervention politique (51) ne venait entraver le jeu des forces du marché, la production industrielle, le commerce, la banque... presque toutes les activités économiques qui tendent... à donner des bénéfices supérieurs à la moyenne, se concentreraient en quelques localités ou régions, laissant le reste du pays plus ou moins à contre-courant* » (52).

Malgré sa vocation dynamique et universelle, la croissance capitaliste est donc localisée. C'est en termes d'espace qu'il faut désormais définir les problèmes dans chaque système politico-économique. L'avantage de l'optique spatiale est d'avoir redécouvert implicitement ou explicitement que « l'homme est la mesure de toute chose ». Mais la réalité est autre. Dans les faits c'est la rentabilité égoïste qui sert de critère, de mesure et de mobile à la localisation de toute accumulation.

Dès lors, une question-réponse s'impose. Existe-t-il vraiment un pays développé ? (53) : développement entendu comme processus cumulatif d'accroissement de la production touchant *l'ensemble de l'économie et de la société* (définition à compléter par la suite). La réponse doit être très relativisée. En effet, la croissance, et a fortiori

(51) souligné par nous

(52) G. Myrdal : *Théorie économique et pays sous-développés*. Présence Africaine 1959, pp. 38-39.

(53) La question porte essentiellement sur notre monde capitaliste, dans lequel nous vivons et que nous devons comprendre pour « l'améliorer ».

le développement (54), ne cadre pas avec l'univers spatial et partant, social. Il y a des régions, sinon des nations, désertées par la croissance et le développement, où les coûts élémentaires de l'homme ne sont pas couverts :

- les coûts évitant la mort de l'homme (alimentation...) (55)
- les coûts permettant à l'homme une vie mentale et physique minima (hygiène, soins...)
- les coûts qui donnent à l'homme un minimum de connaissances et de loisirs (56) (éducation...)

Ces coûts sont loin d'être couverts, et dans les « pays sous-développés » et dans quelques « pays développés » (57). *Quelle est la raison d'être de l'activité économique la couverture élémentaire des « coûts de l'homme » ?*

La responsabilité de la logique de notre système se trouve largement engagée à ce niveau. Non seulement la logique du profit délaisse certains espaces, mais elle draine encore leurs ressources inégalement vers des centres dominants, soit au niveau national, ou international. C'est ce qui ressort de l'analyse de G. Myrdal sur la division du travail, qui entraîne l'exploitation et la détérioration des termes de l'échange entre les régions et les nations (58).

Ceci se traduit pas un sentiment de frustration et donne lieu à « la prise de conscience du problème du sous-développement : la faim et la misère » (59). Le sous-développement n'est que le produit du développement capitaliste à l'échelle nationale et mondiale. « Il touche, avec des modalités différentes (60), soit des pays entiers, soit des régions situées au sein des pays développés » (61).

-
- (54) Il peut y avoir croissance sans développement. Par contre il ne peut y avoir développement sans croissance. La croissance est le support nécessaire mais non suffisant du développement.
- (55) cf. B. Rosier et R. Dumont : *Nous allons à la famine*
- (56) cf. F. Perroux : *Les coûts de l'homme*. Economie appliquée, 1952.
- (57) cf. J-M Chevalier : *La pauvreté aux Etats-Unis*, Paris, P.U.F., 1971
 cf. P. Baran, P. Sweezy : *Le capitalisme monopoliste, un essai sur la société industrielle américaine*, Paris, Maspéro, 1968.
 cf. Mercier, P.A., *Les inégalités en France*, Paris, le Seuil, 1974.
 cf. Parodi M., *L'économie et la société française de 1945 à 1970*, Paris, A. Colin, 1971.
 cf. Frank A.G., *Le développement du sous-développement : l'Amérique latine (1967) et Capitalisme et sous-développement en Amérique latine (1968)*, Maspéro.
- (58) op. cit.
- (59) Freyssinet Y., *Le concept de sous-développement*, Paris, Mouton, 1966, p. 8.
- (60) Souligné par nous
- (61) Freyssinet Y., op. cit., p. 21.

Le M.P.C. se développe de façon dynamique à travers des inégalités, en particulier, entre les régions, au sein de la formation sociale capitaliste avancée et de la formation sociale sous-développée intégrée. Mais les distorsions régionales sont plus accentuées dans les nations pauvres que dans les plus riches. Cependant, si différence il y a, elle n'est que de degré et non de nature.

Il est à préciser que l'inégal développement de notre système économique et social n'est pas un phénomène mais un processus. Ce dernier date depuis la naissance du capitalisme et évolue en parallèle avec la dynamique concentrationniste de celui-ci. Mais ce n'est qu'à partir d'une période assez récente que ce processus a pris des proportions flagrantes en termes de disparités régionales, au sein même des pays capitalistes développés.

Ce problème concret, avec tous ses effets effectifs ou en puissance, nécessita non seulement des politiques de développement régional (aménagement des territoires) mais aussi une foule d'analyses spatiales qui ont donné lieu par la suite à des exportations théoriques et pratiques vers les pays sous-développés. Qu'en est-il exactement de l'efficacité opérationnelle et de l'applicabilité de ces approches qui se veulent généralisées et généralisables ?

b) de l'applicabilité des approches conventionnelles aux espaces du Tiers Monde : le cas de la formation sociale marocaine

— 1) Avec la région homogène, la région polarisée et la région-plan, la science régionale dispose d'instruments d'analyse de nature à aider les praticiens à promouvoir une régionalisation efficace, comme négation au développement inégal caractéristique des espaces capitalistes. Mais à en juger par les expériences pratiques, aucun pays capitaliste n'a réussi à résorber ses déséquilibres régionaux. Il y a au moins deux raisons à cela.

— Primo, la régionalisation est devenue l'affaire des techniciens (12) sans contact avec le milieu à aménager (la régionalisation doit être l'affaire des intéressés).

— Secundo, la régionalisation dans son acception noble — qui vise à organiser les forces productives au point de vue spatial dans un sens favorable aux intérêts des masses là où elles se trouvent —

(62) cf. Durrieu Y., *L'impossible régionalisation capitaliste. Témoignages de Fos et du Languedoc*. Anthropos, 1973.

exige un calcul économique dont la logique est autre celle du capital et du marché (63).

Sur ces deux points, la thèse de J-J Servan-Schreiber (64) pêche par défaut.

1) Il ne s'oppose pas au système économique et social existant. « Or, écrit M. Rocard, si la DATAR a échoué, c'est parce qu'elle se heurte au système économique et social ». (65).

2) Il prône le suffrage universel pour établir un pouvoir régional. Soit, mais son opposition au pouvoir central (technocrate...) vise seulement à écarteler l'Etat entre la région et l'Europe supranationale sans contrôle sur les sociétés multinationales. Or, un développement régional est inconcevable dans l'optique de ces dernières. Dans le cadre du capitalisme monopoliste la régionalisation n'est que l'image de l'accumulation capitaliste sous son aspect géographique, qui se caractérise par une incohérence productive régionale (la région n'est que le cadre d'élaboration de certains éléments ponctuels de la filière de production). L'internationalisation de la production éparpille le contenu du procès productif régional, intégré à des tendances sans ancrage spatial régional. « La régionalisation, aujourd'hui du point de vue de la branche industrielle, est le versant filière technique (66) alors que l'internationalisation en est le versant filière économique (67). C'est dire que la régionalisation capitaliste n'a qu'un contenu purement négatif.

— 2) Ceci dit, si la science régionale bute quant à son application dans l'espace capitaliste développé contre des obstacles exogènes, sur le plan de son application aux espaces du Tiers Monde, elle pêche par certaines de ses contradictions internes, qui viennent se conjuguer d'ailleurs avec les obstacles exogènes pour vider la régionalisation de son véritable contenu, permissif d'un développement original. Nos propos seront étayés et concrétisés au niveau de l'espace marocain. C'est l'un des meilleurs exemples qui montrent que l'application de certaines théories dans une *conception étroite*, comme remèdes spatiaux à la condition de l'inégal développement, ne peut aboutir qu'à l'impasse.

(63) A. Emmanuel: *Questions de politiques régionales*, O.C.D.E., Paris, 1973

(64) J-J Servan Schreiber: *La fronde régionale*, le Monde, Octobre 1971.

Voir aussi ses travaux sur la question: Le pouvoir régional...

(65) cité par Y. Durrieu, op. cit., p. 251.

(66) souligné par nous

(67) Ch. Pallois: *L'internationalisation du capital. Eléments critiques*. Maspero, 1975, p. 177.

Sans anticiper sur les développements à suivre, il convient de donner quelques précisions d'ordre purement théorique, à propos justement de ces analyses qui servent de fondements à la planification régionale marocaine. (Nous jugeons généralisables les enseignements théoriques ci-dessus, pour tous les pays dits sous-développés).

Le domaine de l'économie de développement a été submergé par l'acuité des problèmes des pays sous-développés d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Le débat est passé du processus du développement tout court à la localisation du sous-développement : d'où un flot d'ouvrages sur le développement provenant de disciplines comme la géographie volontaire, la planification et la science économique régionale. L'espace et la localisation sont devenus les nouveaux repères pour théories et stratégies de développement. Pourtant de l'avis même des planificateurs conventionnels (69), après deux décennies, la dernière ayant été pratiquement dominée par les spécialistes de l'aménagement du territoire et les planificateurs-économistes régionaux, le fossé va toujours en s'élargissant entre régions de la même nation du Tiers Monde, et entre ce dernier et le monde avancé. Le Tiers Monde se trouve en présence du triomphe des « effets de remous » et en attente des « effets de propagation ».

Quelles sont les contradictions internes de l'analyse théorique qui sert de soubassement aux stratégies en cours ? L'apparition de thérapies « spatiales » comme négation de l'inégal développement au sein du Tiers Monde et comme point d'appui de son « décalage », découle de deux lignées de théories. La première : la théorie du « comment une région croît » ; la seconde : la théorie de « pôle de croissance ».

— La première théorie s'est développée avec la naissance de la science économique régionale. La meilleure formulation en est donnée par Perloff (70). Le modèle avance que l'origine de la croissance dans une région « jeune » est l'exportation des matières premières et des produits miniers. Les recettes d'exportations financent un pro-

(68) Bien que l'option régionale ne soit pas absente des plans marocains, à dire vrai on ne peut parler de politique régionale qu'à partir de 1968 avec le plan quinquennal 68/72. Dans les plans 1960/1967, la régionalisation est restée un pur vœu.

(69) Y compris, récemment, la Banque Mondiale, la Fondation Ford, le F.M.I., qui avaient exigé des gouvernements des plans régionaux comme preuve du « Droit à l'aide ».

(70) H.S. Perloff et autres : *Regions, resources and economic growth*, Baltimore, John Hopkins Press, 1960.

cessus d'accumulation et induisent un développement régional. Les auteurs soutiennent l'idée que si la croissance touche inégalement l'espace national, à long terme on tendra vers un équilibre progressif des revenus régionaux per capita, en raison de l'amélioration du marché du travail. Cette amélioration deviendra permissive de déplacements de la main d'oeuvre vers les régions en croissance rapide. D'où la réduction progressive des différences de revenu entre régions.

Cette théorie régionale inspirée du processus historique de la croissance en Amérique du Nord et en Europe, a été introduite dans une optique rostowienne au cours des années 50 et 60 dans le Tiers Monde. Les limites de cette théorie se situent à un double niveau.

— Primo, sous l'influence diffuse du « message » rostowien d'un processus de développement historiquement linéaire, cette théorie ne considère pas la localisation de l'inégal développement dans le Tiers Monde comme produit de l'évolution historique de l'économie internationale. En abstrayant les rapports entre le monde du sous-développement et l'ordre socio-économique mondial, elle considère les pays sous-développés comme des « économies fermées ». L'analyse des problèmes internes aux pays sous-développés, doit tenir grand compte de leurs relations externes. Car ces pays évoluent en symbiose avec une structure économique mondiale bien déterminée.

— Secundo, de ce qui précède on déduit que la « fermeture » est une hypothèse qui ne cadre pas avec la réalité. Le monde sous-développé est un monde ouvert, ouvert à la domination et à l'échange inégal. Ceci limite sérieusement la théorie régionale des exportations : catalyseur de la croissance comme source d'accumulation. La théorie de l'échange inégal montre profondément le caractère erroné et apologétique du modèle des exportations et des prédictions de la théorie classique du commerce international.

Emmanuel (71) frappe au cœur de la théorie conventionnelle de l'échange international qui prétend que le commerce est profitable aux deux partenaires et qui insiste sur le fait d'exploiter les « avantages comparatifs ». L'ouvrage d'Emmanuel prouve la faillite de la représentation marginaliste du processus de développement, basé

(71) Arghiri Emmanuel, *l'échange inégal*, Maspéro, 1969.
cf. aussi, S. Amin, *Le développement inégal*, Paris, Minuit, 1973, sur-tout la 3ème partie.

sur la stratégie des exportations. Cette dernière stipule que grâce à l'accumulation monétaire due à l'exportation des produits dont on tire un avantage comparatif, le Tiers Monde sera en mesure d'acquiescer la technologie et l'équipement pour réaliser son décollage économique. En fait, l'échange s'est accompagné de l'exploitation du Tiers Monde et du drainage de son surplus, d'une part. D'autre part, la stratégie des exportations « inductrice » de la croissance, n'est que l'expression du rôle assigné au Tiers Monde dans la division internationale du travail. Cette division bafoue le droit du Tiers Monde à un développement autonome et indépendant. Car axer le développement régional ou national sur l'exportation comme variable motrice, c'est accentuer l'extraversion économique. Présenter des modèles de ce genre au Tiers Monde comme voie à suivre, c'est le mettre non pas en voie de développement mais en voie de dépendance. Et c'est justement la domination et la dépendance de la Zone Tricontinentale par le système capitaliste mondial qui ont enfanté la contradiction développement / sous-développement. Et Emmanuel de soutenir que l'intégration du Tiers Monde et des pays industrialisés a engendré historiquement le sous-développement et que ce dernier s'intensifie avec la persistance des relations du Tiers Monde avec l'économie capitaliste mondiale. (72).

S. Amin exploite la richesse de la thèse d'Emmanuel en soutenant qu'il existe un M.P.C unique à l'échelle mondiale qui domine et régit le système international, système caractérisé par

- a) un seul marché international des produits,
- b) la mobilité internationale du capital, et
- c) l'immobilité internationale de la main d'œuvre (73).

A partir de là, les deux auteurs définissent l'échange inégal, mais différemment (74).

— Pour Emmanuel, l'échange inégal a lieu lorsque le taux salarial dans deux pays échangeant des produits est différent. Donc l'échange inégal est indépendant du niveau de développement des forces productives, puisque l'auteur soutient que le Tiers Monde

(72) voir aussi B. Rosier : *Croissance et crise capitaliste*, P.U.F., 1975.

Ch. Palloix : *L'économie capitaliste mondiale*, Maspéro, 1972.

(73) La migration internationale reste infime, à notre avis, au regard de la dimension des marchés du travail du Tiers Monde

(74) cf. S. Amin : *L'échange inégal et la loi de la valeur. La fin d'un débat*. Anthropos 1974. *Le développement inégal*, op. cit. *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Anthropos, 1971.

échange avec le Centre capitaliste des produits non-substituables, dont les productivités ne sont pas comparables.

— Pour Amin, les produits échangés sont des marchandises substituables et à productivités comparables. L'échange inégal se produit seulement lorsque l'écart entre les niveaux salariaux est plus grand que l'écart de productivité.

Cette divergence méthodologique est loin de diviser les deux auteurs sur l'existence de l'inégalité de l'échange, que B. Rosier définit de façon très simple mais pertinente. « *La dégradation des termes de l'échange a traduit l'inégalité de l'échange qui consiste à troquer une petite quantité de travail hautement rémunéré contre une grande quantité de travail faiblement rémunéré* » (75).

Tel est l'objectif véritable du modèle de l'exportation. On est loin des prédictions de la croissance transmise et du développement régional intégratif, comme le prétend la théorie libérale. Malheureusement, la plupart des pays sous-développés, en particulier le Maroc, adhèrent encore à cette voie, déjà imposée durant le passé colonial, comme ils se lancent de nouveau dans une autre voie, sans en apprécier les implications à leur juste valeur.

— La deuxième source de la planification spatiale pour le développement est la stratégie de la polarisation. La formule de « pôle de croissance » a été inventée par F. Perroux vers la fin des années quarante. Développée peu à peu, la notion a été adoptée finalement par les aménagistes et introduite dans les pays sous-développés. La stratégie des « pôles de croissance » y exerce une grande fascination sur les responsables politiques en tant que stratégie de planification régionale censée résoudre les problèmes de déséquilibres régionaux et de la pauvreté.

Avant d'approcher les limites de ladite stratégie, il convient tout d'abord de prendre acte à ce propos d'une controverse ; La controverse entre croissance balancée et croissance non balancée. Cette dernière est basée justement sur les notions de pôle et d'espace polarisé, ou champ de force et s'oppose, d'après Freyssinet, à la croissance équilibrée ou balancée, dont elle semble triompher finalement.

(75) op. cit. p. 221. D'après l'auteur, malgré l'amélioration intervenue en 1974 avec la crise de l'énergie et son impact sur les prix des matières premières, « les termes de l'échange moyen » n'ont que remonté « à leur niveau d'il y a vingt ans », c'est-à-dire les années cinquante, où la majeure partie du Tiers Monde subissait encore la domination directe coloniale et impérialiste.

Croissance balancée

Les tenants de cette théorie sont Ragnar Nurske et P.N. Rosenstein-Rodan (76). Leur problématique :

— *La production se réalise par bonds, à cause de la discontinuité dans la formation du capital technique. Débouché aléatoire pour la production additionnelle dans les pays sous-développés, à cause de l'étroitesse du marché et de la rigidité de la demande.*

— *La loi de J.B. Say reste vérifiée jusqu'à un certain point. La production marginale crée son propre débouché. Mais en face de l'output additionnel, il y a souvent une demande additionnelle diversifiée susceptible d'être satisfaite par l'output marginal unique.*

Leur solution :

Promouvoir simultanément un large échantillon de productions diversifiées à travers tout l'espace national qui se servent mutuellement de débouché. Un investissement isolé au double niveau sectoriel et spatial est voué à l'échec. L'organisation diversifiée de la croissance touchant chaque point de l'espace, induit des économies externes (77) et élargit la dimension du marché.

Critique :

Les disponibilités en facteurs de production sont nécessairement limitées dans le Tiers Monde. Une firme dominante monopolise ces ressources et crée de ce fait des déséconomies externes pour les autres firmes. La croissance balancée n'est réalisable que si les économies externes l'emportent sur les déséconomies externes. De plus un pays qui réussit sa croissance balancée n'est plus sous-développé.

Le rejet radical de cette option vient surtout d'A. Hirschman (78). Il montre que cette théorie n'est soutenable ni par l'expérience historique ni par les possibilités du Tiers Monde.

(76) R. Nurske : *Problèmes de la formation du capital en pays sous-développés*. P.N. Rosenstein-Rodan : *Problems of industrialization of Eastern and South-Eastern Europ.*

(77) D'après l'école néo-classique (A. Marshal, Meade...), les économies externes sont celles réalisées par une firme indépendamment de sa propre activité. « Il y a économie externe, écrit J. Freyssinet, lorsque l'output d'une firme dépend non seulement des facteurs de productions ($1_1, C_1, \dots$) qu'elle utilise, mais aussi de l'output (X_2) et de l'utilisation de facteurs ($1_1, C_2, \dots$) d'une autre firme ou d'un groupe de firmes :

$$X_1 = F(1_1, C_1, \dots; 1_2, C_2).$$
op. cit. p. 277.

(78) Hirschman : *La stratégie du développement*. Editions Ouvrières, 1964.

Force est de constater — pensons-nous — que cette théorie qui fait miroiter devant le Tiers Monde un équilibre parfait, n'est que la vision néo-classique de la croissance où inégalités économiques et distorsions régionales se trouvent intégralement exclues. C'est l'impression des modèles de croissance qui assurent l'équilibre par l'action combinée de l'égalité de l'épargne et de l'investissement et des ajustements automatiques.

Or la réalité n'est que déséquilibre et domination. C'est pourquoi finalement on a pris option pour une politique de croissance déséquilibrée, non pas pour perpétuer les déséquilibres mais pour en faire une variable motrice du développement. La croissance non-balancée est basée sur la théorie de la polarisation. Cette politique a été suivie par le Maroc depuis 1956, mais sans résultat efficace.

Croissance non-balancée et espace sous-développé

Le Maroc, à l'instar d'autres pays du Tiers Monde a opté pour la stratégie des pôles de croissance. Hélas, les effets dynamiques et diffusants de ces derniers tardent encore à se manifester au niveau régional ou national. Le pourquoi trouve sa justification dans la conception étroite des pôles de croissance.

Dans l'exposé original de Perroux, le pôle de croissance est défini par rapport à un espace économique abstrait et non par rapport à un espace géo-économique. Un pôle de croissance est une entreprise, une industrie ou des groupes d'entreprises et d'industries caractérisés par :

- a) le dynamisme
- b) la dominance (79) et,
- c) dimension et taux de croissance élevés.

Donc l'accent est mis au début sur les liaisons inter-industrielles classiques (Léontief) entre les pôles et les entreprises dépendantes ou « muettes », sans référence à un espace géographique. C'est dans cette optique que la stratégie des pôles de croissance est appliquée dans de nombreux pays sous-développés, c'est-à-dire sans tenir compte

(79) La dominance se définit ainsi : i et j , des firmes ou industries ;
 X_{ij} , la production de i absorbée comme input par j ; X_i , l'output total de i

$$\text{Si } \frac{X_{ij}}{X_i} < \frac{X_{ji}}{X_j} \text{ } i \text{ est dominant et } j \text{ satellite}$$

des effets diffusants probables en termes de l'organisation économique dans l'espace géographique et partant de la répartition des avantages entre régions et groupes sociaux (80).

Devant l'aggravation du développement inégal entre régions, on a assisté à des extensions de la notion des pôles de croissance dans l'espace géographique, dans une optique de régionalisation. Mais les faits empiriques indiquent que les implantations « motrices » spontanées ou à peine infléchies par l'incitation ou la persuasion morale (hypothèse chère à Hirschman, voir chapitre III) se caractérisent, d'une part par une concentration le long des côtes (Maroc) et d'autre part, par la faiblesse ou l'absence de leurs effets dynamiques directs et indirects sur les régions environnantes (81). Plus grave, la stratégie des pôles dans une perspective régionale, se traduit pratiquement par le fait que ce sont les périphéries qui contribuent plus aux pôles que l'inverse (drainage de capitaux, migration sélective de la force de travail).

L'analyse de Darwent montre qu'il n'y a pas d'industries motrices dont les effets sont localisés dans l'espace sous développé (82). La réalité de l'économie internationale fait que ces industries propagent leurs dynamismes hors-frontières, pour devenir désindustrialisantes pour l'espace national et régional.

L'échec des stratégies des pôles de croissance comme base de régionalisation est dû à l'hypothèse d'une économie fermée et intravertie (Hirschman), comme c'est le cas dans les modèles keynésiens de croissance. Or il s'agit en fait d'une économie extravertie et dépendante où les effets bénéfiques de la polarisation ne sont pas contenus au sein de l'espace national. Et ce ne sont pas les caractéristiques dominantes des économies régionales sous-développées qui vont contredire ces propos.

La stratégie de la croissance déséquilibrée est d'une valeur potentielle pour une régionalisation bien réfléchie et articulée. Mais

(80) la notion originelle de pôle de croissance s'est appliquée au gaz de Lacq. Sans référence topographique, la notion prétend simplement que le champ de gaz entraînera une croissance dans l'économie (où ?). « Il se trouve qu'il existe des économies externes plus grandes (associées à des agglomérations) dans d'autres endroits en France et en Europe et, à cause de cela, le gaz est transporté dans ces endroits. Il y a certainement eu croissance mais pas dans le Sud-Ouest de la France ». Darwent, *op.cit.*, pp. 5-6.

(81) Les industries minières restent significatives à cet égard.

(82) Il y a quelques rares exceptions bien sûr (Algérie...).

les déséquilibres régionaux dans le Tiers Monde sont de nature particulière, par rapport à ceux qui caractérisent les pays capitalistes avancés. L'emprunt et l'application brutale des théories spatiales dans le Tiers Monde, prouvent que ces responsables n'ont pas pu (ou ne veulent pas) saisir la nature exacte de leurs disparités régionales.

L'approche des régions dans le cadre d'une planification régionale, en termes d'homogénéité, de polarisation et de région - plan, reste insuffisante dans le Tiers Monde. Bien plus, nous ne pensons pas comme l'admet le prix Nobel Tinbergen, « *que la meilleure mesure économique de l'espace doit être celle basée sur le niveau des coûts de transport pour un certain nombre de produits* » (83).

C'est là une acception géographique de l'espace réduit à une simple distance. Mais en science économique, science des rapports sociaux intervenant par le biais de choses matérielles, l'espace ne peut être que la répartition géographique des rapports de production. En partant de cette idée de l'espace, clairement mise en lumière notamment par Castells (84), l'approche d'une définition des régions au sein du Tiers Monde, doit être historique.

La formation sociale marocaine pré-capitaliste ne présentait pas un déséquilibre régional aussi accusé que celui d'aujourd'hui. La forme particulière des inégalités régionales au Maroc, connue sous l'expression caricaturale mais significative Maroc utile / Maroc inutile, a son origine dans l'intégration du Maroc au système capitaliste mondial. On ne peut ignorer ce fait sans courir le risque de proposer des solutions simplistes à la problématique de l'inégal développement au Maroc. En effet, dans le cadre de l'étude des inégalités régionales au Maroc, le M.P.C acquiert une importance capitale, quant à l'approche de la contradiction Maroc utile / Maroc inutile. Nous concédons qu'alors comme maintenant, le développement n'était pas égal et homogène spatialement au Maroc. Mais force est de constater actuellement l'aspect subordonné des régions marocaines, comme sous-ensembles d'une économie dépendante. Au sein de ce système périphérique du capitalisme mondial, les régions voient une partie de leur surplus économique et les effets dynamiques de leurs unités de production détournés et mobilisés vers des centres métropolitains. Le pro-

(83) in *les données fondamentales d'un plan régional*, Revue Tiers Monde, 1962.

(84) *la question urbaine*, Maspéro, 1972.

cessus du détournement se concrétise par une polarisation physique autour d'un centre urbain, relais du centre métropolitain.

D'où la nécessité d'une Economie Politique de la dépendance capable de fonder une typologie régionale au Maroc : le rôle joué par chaque région au sein du système capitaliste (réserve de forces de travail, de produits agricoles et miniers...); en un mot, le rôle spécifique de chaque région dans la mobilisation d'un certain type de surplus dont l'affectation lui échappe.

Sans l'adoption d'une telle approche, toute tentative de régionalisation en termes de pôles de croissance, comme négation à la contradiction Maroc utile / Maroc inutile, sera sans effet sur l'aménagement intégré des forces productives matérielles et humaines au Maroc.

CONCLUSION : ESSAI DE SYNTHESE INTRODUCTIVE

Au terme de cette rétrospective dynamique on a pu constater une sorte de symbiose entre la théorie et la pratique. A chaque époque, l'attention des penseurs a été attirée par l'organisation spatiale des forces productives. Néanmoins ce n'est qu'avec la genèse et l'affirmation du M.P.C que la pensée économique spatiale va devenir systématique. Et pour cause ; car en effet, le développement inégal va devenir une constance du M.P.C. Ce processus contradictoire s'inscrit dans la dynamique capitaliste caractérisée par le déséquilibre et l'inégalité,

- socialement l'antagonisme des classes
- temporellement, les cycles économiques et,
- spatialement, la configuration inharmonique de l'activité économique.

Ce dernier point exprime la projection spatiale de la « loi » du développement inégal, « loi » significative de la mobilité spatiale du capital en quête de sa valorisation maximale. Il s'ensuit que dans chaque formation sociale à dominance capitaliste, la croissance - passez-moi le mot Monsieur Dumont (85) — ne se propage qu'à quelques îlots.

(85) R. Dumont, *Signification du non-développement*, revue Options méditerranéennes, n° 11, 1972.

Et la théorie de refléter la pratique. Des contemporains de la transition vers le M.P.C jusqu'aux témoins de son extension à l'échelle mondiale, on trouve des contributions au regard de l'organisation spatiale des forces productives à travers l'espace capitaliste. Avec P. Dockès, on peut avancer que les problèmes posés et les solutions entrevues jadis, seront repris de nos jours pour être simplement conceptualisés, forgés, affinés et enrichis sous une forme plus ou moins sophistiquée.

Cependant, il est à constater qu'à partir de la seconde guerre mondiale, la science économique spatiale commence à prendre un aspect pratique et opérationnel en parallèle avec la version descriptive et analytique. Car devant l'aggravation de l'inégalité de développement, non seulement entre nations mais aussi et surtout au sein d'une même nation, il est devenu nécessaire d'élaborer des théories opératoires de nature à aider les praticiens. Mais toutes ces théories vont souffrir de limites sérieuses.

1) Les mettre en pratique dans un cadre libéral, c'est mal compter avec la logique du capital

La théorie des pôles de croissance notamment, qui sous-tend la plupart des politiques de régionalisation et d'aménagement du territoire, est jugée par ses auteurs, en particulier Hirschman, applicable dans un système à économie d'entreprises privées et/ou publiques ; autrement dit, où tout va pour le mieux, à peine aider un peu. C'est la conception qui prévaut actuellement au Maroc où l'on a opté à partir de 1968 pour une politique de régionalisation afin de résorber l'inégalité croissante de développement entre régions : Une véritable régionalisation entendue comme négation de la contradiction Maroc utile / Maroc inutile, autrement dit « *comme une politique volontaire de restructuration de l'espace économique... en vue de tendre progressivement à faire coïncider son espace utile avec son espace disponible* » (86), une telle régionalisation impliquant la mobilisation de toutes les ressources du pays pour vaincre le « sous-développement » à tous les niveaux, s'accomode-t-elle de la logique du calcul économique de l'entreprise ?

(86) T. Khyari, *Développement régional et développement économique*, Al Bayane, mars 1973.

- 2) Les mettre en pratique avec une conception d' « économie fermée », c'est mal compter avec l'extraversion des économies dominées.

Les approches conventionnelles partent de l'hypothèse que les effets dynamiques des pôles de croissance régionale et nationale sont supposés jouer au sein des frontières nationales. Or, au Maroc, il s'agit d'une économie ouverte au marché capitaliste mondial, lequel lui assigne un rôle spécifique dans la division internationale du travail, laquelle par son aspect inégalitaire est loin de permettre un développement autonome au Maroc, développement impulsé par la multiplication des effets dynamiques et diffusants des unités de production au sein de l'espace national. Bien plus, il semble qu'on n'ait pas encore saisi les causes de l'inégal développement entre régions au Maroc. C'est avec l'intégration de l'économie marocaine au système capitaliste mondial que les disparités régionales ont pris une forme particulière. Et c'est avec l'extraversion continue de l'économie marocaine que ces disparités s'accélérent de nos jours.

C'est en prenant grand compte des limites du calcul économique individuel, de la dépendance et de la domination (internes et externes), qu'on peut approcher les impératifs de cette règle d'or qu'est l'équilibre régional, condition sine qua non d'une stratégie de développement efficace et harmonieuse. *Mais la restructuration des formes productives exige celle des rapports sociaux.*

Or toutes ces conditions sont loin d'être remplies au Maroc. Sa politique de régionalisation reste sous-tendue par des théories non dépouillées de leurs prémisses libérales, dans un cadre où la mutation de la structure économique fait l'exception et où le statu quo est la règle. Dans ce contexte précis, peut-on vraiment parler d'une régionalisation au Maroc, comme le prétendent les responsables depuis 1968 ? L'expérience marocaine n'en mérite pas moins une analyse critique bilantielle nous permettant à la fois de tester la possibilité d'une régionalisation capitaliste et de rechercher dans une optique constructive les impératifs d'une alternative.